

**INFORMATIONS COMMUNALES**

Billet de la Municipalité	2 - 5
Les Nouvelles du Conseil communal	6
90 ans de Mme Chappuis	6
Publi reportage	7
Handicap nature	8 - 9

**C'EST GENIAL, LISEZ-LE** 9

**SOCIETES LOCALES**

150 ans de la Jeunesse de Villars-Mendraz	10
Jeunesse Dommartin Villars-Tiercelin	11
Chœur mixte + FC Villars-Tiercelin	11

**CAUSE TOUJOURS**

Grilles d'évacuation des eaux	12
La Forêt une richesse pour tous	13
Raisinée Handicap Nature 2012	13

**INFOS/PETITES ANNONCES** 14 - 15

**ETAT CIVIL - INFOS DU JOURNAL  
- AGENDA** 16

# L'ECHO

Journal d'information  
de la commune  
de Jorat-Menthue





## BILLET DE LA MUNICIPALITE

Chers citoyennes et citoyens de Jorat-Menthue,

Les communications vous sont désormais transmises par les responsables de dicastères respectifs.

**Urbanisme**

Sottens : le nouveau Plan Général d'Affectation est toujours en consultation préalable dans les services cantonaux. Sottens : Le Chalet, zone hameau. A suivre dès le retour de l'examen préalable du PGA.

Emetteur : suite aux résultats de l'analyse historique, certains vestiges architecturaux doivent être conservés. D'autres éléments peuvent être démontés ou modifiés. La nouvelle affectation du sol pourra être étudiée par le SDT (service de développement territorial) dès qu'un projet pourra être présenté. Vraisemblablement, il reviendra au nouvel acquéreur de présenter un dossier d'utilisation du bâtiment. Une expertise de valeur de ce site est en cours par la Municipalité.

Montaubion-Chardonney : une demande de modification du PGA a été déposée pour légaliser la parcelle de l'ancienne laiterie. Celle-ci étant en zone agricole, elle doit devenir zone d'utilité publique en regard des exigences formulées lors de la pose des containers à ordures.

Peney-le-Jorat : quatre parcelles actuellement en zone agricole doivent passer en zone à bâtir afin d'être en conformité avec l'utilisation actuelle du sol. Une demande de modification du PGA a été déposée en ce sens.

Villars-Tiercelin : le Plan Partiel d'Affectation "Derrey-la-Vela", à l'étude depuis 2004, a été déposé en début de cette année en 2<sup>ème</sup> consultation préalable auprès des services cantonaux.

LAT : de nombreuses autorités exécutives de notre canton sont bien conscientes de la problématique du mitage du territoire. De plus, un développement disproportionné n'est pas souhaitable pour nos régions rurales. Il faut également savoir que le Canton de Vaud applique déjà des mesures très restrictives pour le développement territorial, en conformité avec le potentiel largement évoqué avant cette votation.

Enfin, les communes doivent réviser leur PGA d'ici 2018. Ceux-ci devront déjà respecter le potentiel de développement (15% sur 15 ans pour notre commune) qui prend en compte les parcelles, les zones disponibles et les bâtiments et fermes à transformer.

Toutefois, une majorité de communes furent défavorables à cette initiative. Et pour cause. Un moratoire de 5 ans au maximum sera institué pour permettre aux cantons de faire valider leur Plan Directeur Cantonal par la Confédération. Pendant cette période, aucune construction ou agrandissement de construction (quelle que soit sa taille) ne sera admis sans dézoner une autre parcelle pour compenser la partie agricole. Exception laissée aux constructions à vocation agricole qui sont sous la responsabilité exclusive du canton. Les communes vaudoises n'ont à ce jour pas la garantie quant à la prise en compte de certains projets en cours qui pourraient être bloqués par cette nouvelle donne.

Pour notre commune, la municipalité devra élaborer un nouveau PGA (plan général d'affectation) pour Jorat-Menthue qui reprendra les 5 PGA des anciennes communes. Ce gros dossier sera certainement entrepris en début de législature prochaine, soit 2016.

Après étude, et si les réserves disponibles dépassent le quota légal déterminé par le canton, un dézoning de certaines parcelles n'est pas à exclure.

Mais tant que le nouveau PGA de Jorat-Menthue n'est pas validé, ce sont bien les 5 PGA de nos 5 villages qui sont référence en terme d'aménagement du territoire.

*Patrick Keller, Syndic*

**Pompier**

Le SDIS Gros-de-Vaud, soit « service défense incendie et secours » s'organise tranquillement, bien que les interventions, une soixantaine pour 2012 étaient peu reposantes ! On constate une augmentation d'événements naturels : glissement de terrain et inondations.

Le DAP Jorat-Menthue (= Détachement d'Appui) a centralisé son matériel au garage de la Grande salle de Peney. Nous avons la chance de compter beaucoup de sapeurs qui participent régulièrement aux exercices, malgré les contraintes des changements imposés par la nouvelle organisation. Un grand merci à tous.

**BILLET DE LA MUNICIPALITE - suite****Ecole**

A.S.I.R.E (Association Scolaire Intercommunale de la Région d'Echallens) ça ressemble à azur, mais cela n'a rien à voir avec la couleur du ciel et de la mer. Non, c'est le nom de la nouvelle association scolaire qui va remplacer toutes les associations et groupements scolaires actuels, et pour une grande partie des communes du Gros-de-Vaud.

Pourquoi donc ? Eh bien, pour permettre de regrouper tous nos élèves secondaires sous le même toit, soit à Echallens, soit à Bercher, c'est-à-dire que les futures voies secondaires générales et pré gymnasiale, bénéficieront du même cadre. Et encore, à accueillir les élèves à la pause de midi, en leur offrant la possibilité de manger sur place.

Pour Jorat-Menthue, cela signifie l'appartenance à une seule association, pour tous les enfants de la commune, plutôt qu'à 3 associations et groupements scolaires différents.

**Cimetière**

Lors du dernier conseil communal, un règlement pour l'ensemble des cimetières de Jorat-Menthue a été adopté. Rien de nouveau, puisqu'il est inspiré des règlements existants des villages de notre commune.

**Voirie**

La grandeur de la commune, ainsi que la diversité et l'évolution des tâches de la voirie, nous ont amenés à repenser l'équipement, afin d'effectuer les travaux d'entretien de nos places, chemins et cimetières de manière efficace et rationnelle. C'est pourquoi, nous allons acquérir un véhicule multi fonction, qui remplacera les tracteur et tondeuse que nous avons loué jusqu'à présent.

**Routes, places**

La saison hivernale n'est pas terminée mais les équipes de déneigement ont eu fort à faire cet hiver, week-ends compris.

Nous rappelons, comme stipulé dans le dernier tout-ménage, que les places publiques ne sont pas prévues pour accueillir un stationnement de véhicules privés à long terme.

**Gaz**

Certains travaux sont encore nécessaires pour environ une dizaine de jours dans le village de Peney-le-Jorat.

*Line Gavillet, Municipale*

**Eau**

Commencés en 2011, les travaux de l'AIEHJ (Association Intercommunale des Eaux du Haut-Jorat) ont bien avancé en 2012 et vont se terminer cette année sur le territoire de notre commune.

Il s'agit de relier les stations de pompage de Villars-Mendraz et de la Vilaire de Sottens au réservoir de Peney-le-Jorat, de transformer ces deux stations, de poser une télécommande, de distribuer de l'eau à Chardonney-Montaubion, de relier Dommartin, Poliez-Pittet ainsi qu'Hermenches.

Nous aurons ainsi un réseau avec une pression suffisante pour chaque habitation, de disposer d'une centaine de bornes hydrantes avec une réserve incendie permettant de pouvoir intervenir sur tout le territoire communal. De disposer d'une eau de qualité puisqu'une installation de désinfection de l'eau est installée à chaque station et réservoir du réseau.

Il reste des finitions à effectuer ici ou là, mais le gros du travail et inconvénients sont derrière nous.

Vraisemblablement, les fontaines raccordées au réseau d'eau de consommation vont être réactivées ce printemps.

**Déchets**

Une étude a débuté pour une déchetterie inter-villageoise, liée avec le projet de centrale de chauffe qui sera cité dans la rubrique Bâtiments. En effet, les déchetteries de Peney-le-Jorat et Villars-Mendraz arrivent à leur terme d'autorisation provisoire de défrichement et d'exploitation en zone forestière.

**BILLET DE LA MUNICIPALITE - suite****Bâtiments**

La Municipalité souhaite soumettre cet été un projet pour la réaffectation du collège de Villars-Mendraz et en fin d'année pour celui de Peney-le-Jorat.

L'étude de centrale de chauffe à plaquettes de bois pour le centre de Villars-Mendraz se poursuit et pourrait être liée avec une nouvelle déchetterie. Les 3 chauffages à mazout des bâtiments communaux de Villars-Mendraz sont à remplacer.

Comme déjà évoqué dans le numéro précédent, une structure provisoire d'accueil de jour des enfants en âge pré-scolaire est en projet dans le secteur du PPA de Villars-Tiercelin (zone église-collège). Ce bâtiment modulaire sera propriété de l'EFAJE qui doit encore le valider par son assemblée générale (mi-mars 2013).

**Ordures ménagères**

Nous rappelons que les sacs ne doivent pas être déposés ailleurs que dans les containers prévus dans chaque village. En cas de dérangement ou problème d'accès, merci d'en informer le bureau communal ou la municipalité.

Selon nos dernières statistiques, une moyenne de 80 kg pour chaque habitant a été collectée sur l'année 2012 dans notre commune.

**Dans mon sac à ordures ménagères, j'y mets quoi ?*****Le sac ne doit contenir que des matières incinérables non recyclables***

- Berlingots de lait, de jus d'orange, etc. en carton plastifié
- Bouteilles vides de vinaigre ou d'huile (en PET ou plastique)
- Emballages et petits objets en plastique non recyclables tels qu'emballages de viande, de légumes, etc.
- Papiers et carton souillés, tels que mouchoirs, papier de ménage, etc.
- Couches-culottes, serviettes, tampons hygiéniques, etc.
- Litières pour chats non-compostables
- Produits d'hygiène tels que nettoies-oreilles, lingettes, etc.
- Textiles hors d'usage ou souillés
- Sacs d'aspirateurs
- Emballage de lessive
- Déchets composites tels que les emballages, les objets composés de matières diverses indissociables, les déchets de chips et bonbons, etc.
- Petits bris de vaisselles, de vitres, de miroirs, ampoules à filament, etc.
- Restes de repas non-compostables

Rappel : les ordures ménagères ne sont pas admises à la déchetterie

*Claude Racine, Municipal*

**Accueil des enfants**

L'EFAJE (Association intercommunale d'entraide familiale et accueil de jour des enfants) du district du Gros-de-Vaud, qui s'occupe de la petite enfance, envisage d'ouvrir une garderie à Villars-Tiercelin. Cette garderie construite en éléments modulaires, pourra être déplacée dans une autre commune lorsque le canton aura approuvé le PPA du centre du village de Villars-Tiercelin et que le bâtiment définitif sera construit.

Lors de sa dernière séance, le conseil communal a consenti un prêt à l'EFAJE, qui reste propriétaire de la structure provisoire, à cet effet.

Notre district est en grand déficit de places d'accueil et donc d'autres garderies vont s'ouvrir dans les temps à venir, entre autre au Mont-sur-Lausanne qui est en pleine expansion.

Actuellement, les garderies du Gros-de-Vaud sont situées à Echallens, Bercher, Bettens et au Mont-sur-Lausanne.

L'EFAJE s'occupe aussi des APEMS (accueil des écoliers) et là aussi, plusieurs projets sont en cours.



**BILLET DE LA MUNICIPALITE - suite**

**Energie**

Ces prochains jours, chaque citoyen majeur recevra, personnellement, un sondage pour connaître votre opinion sur l'implantation d'éolienne(s) sur notre territoire. Conjointement, une permanence sera mise en place afin que vous puissiez obtenir tous les renseignements voulus.

*Françoise Arlaud, Municipale*

**Domaines**

Les travaux d'assainissement de la butte pare-balles du stand de tir de Villars-Mendraz seront effectués au cours de ce printemps par l'entreprise Berin GmbH. Le site ne sera pas rééquipé. Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2013, la Municipalité loue une ligne de tir à Chapelle-sur-Moudon (Commune de Montanaire). Notons que le stand de tir de Sottens est toujours actif.

**Forêts**



**A la découverte de nos forêts !**

**La Municipalité de Jorat-Menthue a le plaisir de vous convier à une journée de découverte de nos forêts**

**le samedi 15 juin 2013 dès 09h.**

**Un avant goût du programme : démonstration exploitation manuelle et sécurité, soins sylvicoles, exploitation mécanisée, ...**

**Un tout-ménage avec de plus amples informations vous parviendra tout prochainement et en attendant nous vous laissons d'ores et déjà le soin de réserver cette date !**

*Lyvia Schertenleib, Municipale*

**Recensement des chiens**

Les chiens acquis ou reçus en cours d'année ainsi que les chiens séjournant plus de trois mois dans la commune doivent être annoncés oralement ou par écrit dans les 15 jours (en indiquant le numéro de la puce, la race, le sexe, les dates de naissance et d'acquisition et le nom de l'ancien propriétaire) à l'administration communale.

Les propriétaires dont le chien est déjà déclaré sont dispensés de le réinscrire au début de chaque année.

Les chiens disparus, vendus ou donnés en cours d'année seront également annoncés.



**LES NOUVELLES DU CONSEIL COMMUNAL**

**Et voici l'an II de la commune de Jorat-Menthue !**

Siégeant en octobre, décembre et février, les conseillères et conseillers communaux ont adopté des règlements, accordé des crédits à la Municipalité, fixé le taux d'imposition pour 2013, confirmé des corrections comptables, déterminé le budget 2013, engagé la commune dans une association scolaire et posé les bases d'une structure d'accueil.

Ainsi donc, le 29 octobre dernier, le Conseil communal a adopté le Règlement sur les émoluments administratifs et les contributions de remplacement en matière de police des constructions et d'aménagement du territoire. Dorénavant les diverses taxes en matière de constructions seront les mêmes dans les cinq villages. Reste un gros chantier : le Plan général d'affectation du territoire et son règlement. Beaucoup de travail en perspective et d'après négociations, en particulier avec le Canton et son service du développement territorial. Dans la même séance, le Conseil a fixé le taux d'imposition pour 2013 à 72%, sans changement par rapport à 2012, les autres éléments de l'arrêté d'imposition restant également inchangés. Le Conseil a aussi accordé des crédits pour la réfection du toit de l'immeuble du café de Villars-Mendraz et pour l'achat d'un véhicule (tracteur) multifonctions.

Los de sa dernière séance de l'année, les conseillers communaux ont adopté le budget 2013, comportant 5,43 millions de revenus et 5,68 millions de charges, soit 0,25 million d'excédent de charges. Ces environs 4% d'écart devront être compensés par une gestion stricte des dépenses et/ou par des rentrées plus importantes que celles estimées prudemment par la Municipalité.

Relevons ici que 10 à 15% du budget relèvent de la péréquation intercommunale (ce que l'on doit et ce que l'on reçoit) et que plus de Fr. 900'000.- concernent la sécurité sociale.

Dans sa dernière séance, le 25 février, le Conseil a adopté le Règlement sur les cimetières et les inhumations, remplaçant dès lors le règlement de Peney-le-Jorat, en usage depuis la fusion. Le Conseil a aussi statué sur l'installation provisoire d'une structure d'accueil de jour (préscolaire) à Villars-Tiercelin, dans le cadre du plan partiel d'affectation en projet à Derrey la Vela, donnant ainsi un sens particulier à ce plan. La commune prêtera aussi le montant nécessaire, d'un montant maximum de 1 million, assurant ainsi la présence de cette garderie dans notre commune. Enfin le Conseil communal a décidé de l'adhésion de Jorat-Menthue à l'Association scolaire intercommunale de la région d'Echallens (ASIRE). Cette association regroupera toutes les communes correspondant aux quatre établissements scolaires du district, soit l'établissement primaire et secondaire de Bercher-Thierrens (fusion des deux établissements de Bercher et du Plateau du Jorat), l'établissement secondaire d'Echallens (Trois-Sapins) et l'établissement primaire et secondaire d'Echallens-Poliez-Pittet, lequel donnera naissance à deux établissements primaires (Echallens – Bottens – Poliez-Pittet et Echallens – Assens – Oulens), les élèves secondaires étant prochainement rattachés à l'établissement secondaire d'Echallens.

On le voit, le Conseil traite de sujets d'importance pour l'avenir de la commune. Le président est dès lors d'autant plus satisfait de voir que quelques citoyens occupent occasionnellement les places réservées au public.

Frédéric-Daniel Grossen  
Président du Conseil communal

**Une habitante de Jorat-Menthue fête ses 90 ans**



C'est entourée de sa famille et d'une délégation de la Municipalité que Marianne Chappuis a passé le cap des 90 ans dans une joyeuse ambiance festive, sous le regard amusé de Gribouille. Cette nouvelle nonagénaire pleine d'énergie a tenu le café du village de 1955 à 1975 avant de passer le flambeau à Gérald, son fils aîné et à sa femme Ginette. Depuis 1999, année du décès de son mari, elle vit dans les hauts de Villars-Tiercelin avec Gribouille son chat ; sa voiture lui permet de faire ses courses et de garder une certaine autonomie, et quand le temps le lui permet, elle ne perd pas l'occasion de taper le carton avec ses copines, comme elle dit ... Nous lui souhaitons encore de nombreuses années en bonne santé au sein de notre commune.

Stéphane



La société Cosvegaz SA (acronyme de COSsonay – VEnoge – GAZ) a été créée le 28 mai 1980 par deux industriels (Bobst SA et les Câbleries de Cossonay SA), l'Hôpital de St-Loup et la Commune de Cossonay qui, suite aux chocs pétroliers de 1974 et 1979, ne souhaitaient plus dépendre exclusivement du pétrole.

En mai 2007, afin d'assurer sa pérennité, Cosvegaz a fait son entrée dans le groupe Holdigaz SA, dont elle constitue la troisième société gazière après la CICG SA (Compagnie Industrielle et Commerciale du Gaz SA à Vevey) et la SGPR SA (Société du Gaz de la Plaine du Rhône SA à Aigle).

Aujourd'hui, Cosvegaz, au travers d'un réseau de plus de 1000 km, approvisionne quelques 140 localités vaudoises et fribourgeoises. Ses ventes reposent en grande partie sur la mise à disposition d'une diversification énergétique bienvenue auprès de la population établie à la campagne, jusque là quelque peu laissée pour compte face à la pléthore d'offres de vecteurs d'énergie proposées en ville.

En août 2010, avant même que la fusion ne soit effective, plusieurs Municipalités, soucieuses de permettre à leurs habitants de bénéficier d'une autre source d'énergie, ont rencontré Cosvegaz. En octobre de la même année, une séance a donc été organisée en présence des administrés des différentes localités et en août 2011, après une analyse du potentiel de consommation, la convention relative à la distribution du gaz a finalement été signée par les deux parties. (Jorat-Menthue et Cosvegaz).

La réalisation du réseau de distribution a ensuite pu commencer afin de finaliser les interconnexions qui existaient déjà au sein du territoire de certaines localités qui avaient, avant la fusion, déjà entériné une convention avec Cosvegaz.

Désormais, les habitants peuvent donc recourir à une énergie propre et économique pour de multiples usages domestiques. Nous pouvons citer bien entendu le chauffage ou la cuisson mais rappelons également qu'il est tout à fait envisageable de produire sa propre électricité grâce au couplage chaleur-force. Appelé plus communément CCF ou micro-CCF, il permet en effet de produire simultanément de la chaleur et de l'électricité qui peut être utilisée sur place, donc sans perte sur le réseau électrique et dont la part non employée peut même être revendue aux sociétés usuellement distributrices.

Dans le domaine de la mobilité, le gaz naturel est également un atout non négligeable pour l'environnement et le porte monnaie. En effet, il génère des émissions de CO2 réduites d'un tiers par rapport à l'essence et n'émet aucune particule fine. Au niveau pécunier, il se situe à 98 centimes le litre et bénéficie de nombreuses réductions tant au service des automobiles que sur la prime d'assurance.

Par ailleurs, la commune de Jorat-Menthue étant alimentée au gaz naturel, il est aisé à tout un chacun de s'équiper d'un PHILL, une mini-station de compression, qui permet alors de faire le plein directement à la maison !

Conscient que le prix d'achat de ces modèles équipés au GNC (Gaz Naturel Carburant) peut parfois être un frein à l'acquisition malgré les avantages cités ci-dessus, le groupe Holdigaz SA a donc décidé de lancer une action promotionnelle valable jusqu'au 30 avril prochain.

Tout acquéreur, pour autant qu'il soit domicilié sur un réseau Holdigaz et pour un véhicule neuf, reçoit une prime de CHF 6000.- à titre d'encouragement !

Bien entendu, toute l'équipe de Cosvegaz SA reste à disposition afin de donner toutes les informations relatives à cette action ou pour toute question concernant le gaz naturel en général.

Cossonay, le 21 février 2013.



COSVEGAZ SA

UNE SOCIÉTÉ DU GROUPE HOLDIGAZ SA

CH. DE JOLIMONT 2/CP- 1304 COSSONAY



## Handicap nature

Le printemps est là, la nature reprend ses droits ; le soleil nous réchauffe de ses rayons et nous donne envie d'aller se balader en forêt au cœur des bois du Jorat afin de prendre une bouffée d'air au son du chant des oiseaux.... Cela paraît simple, mais ce n'est pas vrai pour tout le monde. A l'heure où l'homme se déplace sans limites de frontières, il est inacceptable que des personnes à mobilité réduite n'aient pas la possibilité de faire une simple promenade en forêt : C'est de cette réflexion menée par Michel Graz, habitant de Jorat-Menthue, qu'est né le projet « Handicap nature ».

Handicap nature sera à terme un sentier pédestre en forêt pourvu de postes d'observation et de places d'exercices équipées pour les personnes handicapées et leurs accompagnateurs. Ce cheminement d'une longueur de 5 kilomètres se situe entre les villages de Villars-Tiercelin, Corcelles-le-Jorat et Peney-le-Jorat. Il sera la première voie de promenade en forêt spécialement aménagée pour les personnes handicapées en Suisse comme à l'étranger. A l'entrée du parcours se trouveront des places de parcs et des sanitaires équipés ; deux accès seront possibles, le premier par Villars-Tiercelin et le second par Corcelles-le-Jorat.

Ce sentier ne dépassera pas la pente maximum, soit 6 %, pour permettre le déplacement en chaise roulante et permettra la visite d'une partie de l'arboretum de Villars-Tiercelin ainsi que d'autres éléments, comme un étang ou la traversée d'un ruisseau ; autre point d'intérêt, le refuge qui invitera à un arrêt convivial après avoir admiré à la fois la chaîne du Jura et les préalpes.

A ce jour 300 m ont été inaugurés et officiellement ouverts au public.

Vu sa parfaite conformité avec les objectifs du T.I.G. qui précise que les tigistes doivent fournir sans contre-partie une prestation de travail au profit de la collectivité, celui qui aura choisi de franchir les limites de la loi et sera pour un temps privé de liberté pourra réparer les torts causés en étant au « service » de celui qui n'a pas choisi d'être privé de mobilité.

Mis en route depuis quelques temps et à l'origine de ce projet, Michel Graz, chef de l'atelier d'intérêt général (T.I.G), à la Fondation Vaudoise de Probation, doit trouver encore quelques fonds afin de compléter le montant déjà réuni grâce au soutien de sponsors, de donateurs et de communes; ce qui permettra de continuer et de terminer ce sentier entièrement réalisé par des personnes condamnées à des travaux d'utilités publiques, que ce soit de la coupe d'arbres en chêne provenant de l'abattage nécessaire à la pérennité de la forêt, à la pose des passerelles sur le sentier entièrement démontable pour les besoins de l'exploitation de celle-ci.

Nous ne pouvons que féliciter toutes les personnes impliquées à la réalisation de ce beau projet et leur souhaiter plein de réussite pour la fin de cette construction.

Participer au projet : Le financement du sentier ne dépend que de la générosité des donateurs.  
Si vous désirez faire un don ou souhaitez plus de renseignements.  
[www.handicapnature.ch](http://www.handicapnature.ch)

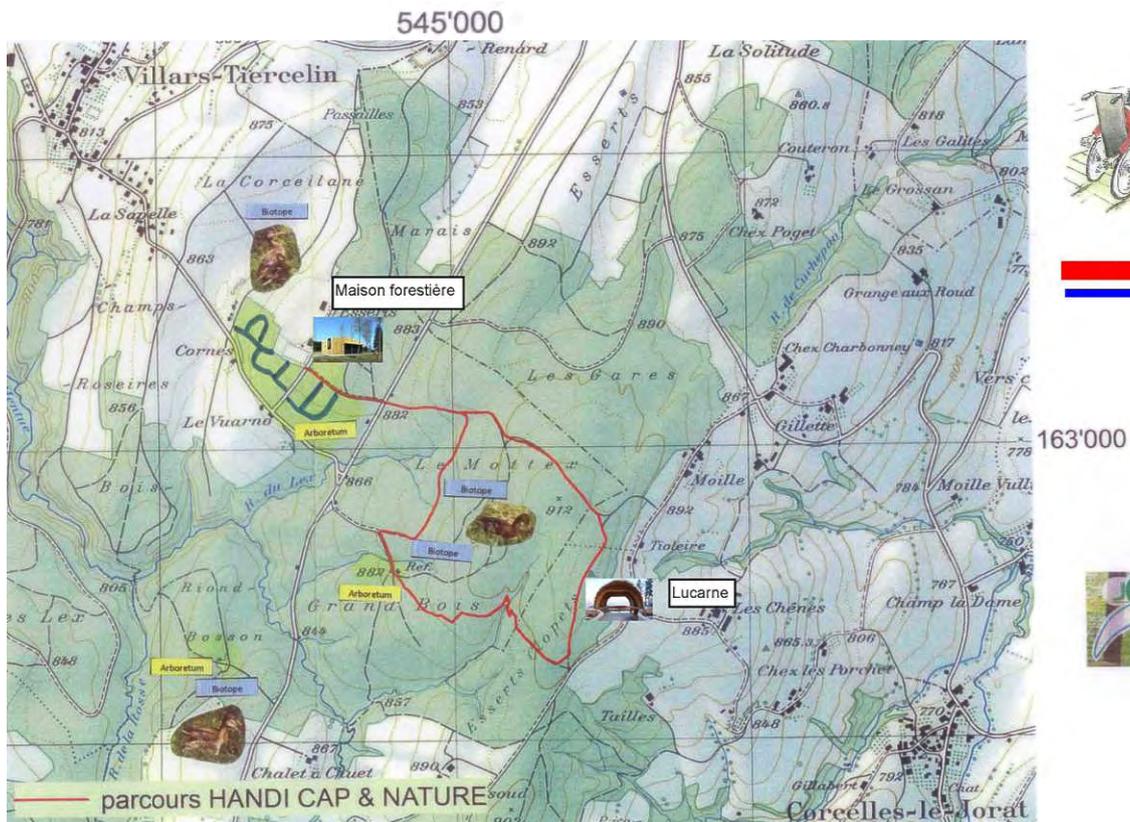
Stéphane

À gauche, Michel Graz et l'équipe des deux ateliers





Handicap nature - suite



C'EST GENIAL, LISEZ-LE



Pour une fois, c'est à moi qu'on a dit « Tiens, lis-le c'est génial ! »

Oui mais ce livre... il est publié dans la collection Jeunesse. Ca veut dire que c'est pour les enfants ! Ou pire, pour les ados ! Encore une histoire de boutonneux incompris mal dans sa peau en rupture avec ses parents et la société... Mon adolescence est heureusement loin derrière moi et je n'ai aucune envie de m'y replonger. Du coup je l'ai mis de côté et oublié.

Mais l'autre jour en librairie je tombe dessus. Cette fois il est en édition de poche. Nul part il n'est signalé que c'est pour les jeunes. Renseignements pris, le marketing est passé par là : quand un éditeur se rend compte qu'un livre publié au départ pour la jeunesse peut plaire aussi aux plus grands (et accessoirement être mieux vendu), il est réédité dans une autre collection.

Alors j'ai mis mes a priori de côté et je l'ai lu. Et j'ai bien fait. C'est une merveille de sensibilité. Preuve que, parfois, les techniques de marketing, ça a du bon.



Ma sœur vit sur la cheminée / Annabel Pitcher. – Plon. – (Jeunesse)

Elinore Jubler



## 150 ans de la Jeunesse de Villars-Mendraz

En 2013, la jeunesse de Villars-Mendraz célèbre ses 150 ans d'existence. Pour fêter dignement cela, ses jeunes membres ont décidé d'organiser un monstre bastringue

**du jeudi 30 mai au dimanche 2 juin 2013 à Villars-Mendraz.**

Un caveau tenu par la bande des anciens sera ouvert pendant toute la manifestation. Et pour la suite du week-end, la jeunesse vous accueillera dans une superbe construction reprise du Giron de la Broye 2012 à Chavannes-le-Chêne, qui sera remontée pour l'occasion. Le vendredi et le samedi, dès 21h, se tiendront des soirées sur le thème des « cartoons ». Pour les sportifs, il sera possible de s'affronter au tir à la corde le vendredi soir, au volley le samedi la journée et à la pétanque le dimanche après-midi. Pour les gourmands, ils trouveront de quoi se faire plaisir avec diverses petites restaurations au snack. Et pour couronner ce jubilé, un banquet sera proposé par Monsieur Haenni le dimanche 2 juin à midi et sera composé d'une salade accompagnée de terrine, rosbif avec frites et légumes et pour finir d'une coupe glacée. La jeunesse sera heureuse de vous recevoir tout au long de cette fête et précise que toute aide bénévole serait la bienvenue.

Actuellement la jeunesse est formée de huit membres dont cinq font partie du comité. Ce dernier se compose de Vincent Jaton (le Président), de Xavier Robert (le Vice-Président), de Lionel Jaton (le Caissier), d'Isaline Schenk (la Secrétaire) et de Morgan Gingins (l'Archiviste). Daniel Robert (Fossile), Mélanie Fasciolo et Savanna Fiaux complètent le reste de l'assemblée.

La jeunesse a débuté en 1863, ce qui fait d'elle une des plus vieilles sociétés de jeunesse fédérées. Au début, elle n'était composée que d'hommes et les femmes furent acceptées dans la jeunesse dès les années 1980. Une des plus grandes manifestations organisées fut le Tir Cantonal des Jeunes Campagnardes en 1984. Ils inaugurèrent également le drapeau actuel de la société. Pendant un certain temps, elle devint un membre passif de la Fédération Vaudoise des Jeunes Campagnardes (FVJC). Elle fut reprise en 1997 par de jeunes gens motivés qui organisèrent un immense tour de Jeunesse en 1999, dont le point central était la tabatière et un rallye à vélo. Par la suite, la société a pris l'habitude d'organiser chaque année un petit nouvel an (où un diaporama des activités de la jeunesse durant l'année écoulée est présenté), le 1<sup>er</sup> août (dont Daniel a pris l'habitude de faire le feu), une raisinée et un tournoi d'unihockey ainsi que de participer activement à d'autres manifestations telles que la course aux œufs, les brandons de Moudon, les fêtes du soleil, l'abbaye, les girones, le téléthon et autres fêtes FVJC ou non.

Nous vous attendons donc très nombreux pour venir boire un verre, manger une planchette et fêter notre jubilé dans la bonne humeur.



Si vous désirez vous inscrire ou recevoir plus d'information vous pouvez contacter :

Isaline Schenk au 079 250 85 12 pour le banquet, les bénévoles, les sports.

Les inscriptions se feront sur place pour le tir à la corde (de 19h à 20h) et la pétanque (de 14h à 15h)

Les inscriptions pour le volley et le banquet se font jusqu'au lundi 27 mai 2013.

Sur la photo :

En haut : Isaline, Morgan, Vincent

En bas : Daniel, Savanna, Lionel

Absents : Mélanie, Xavier

Chères sociétés locales, des pages réservées aux sociétés de notre commune sont à votre disposition. C'est avec plaisir que nous mettrons vos diverses annonces, présentations, manifestations dans les prochaines éditions. Vous pourrez nous envoyer vos infos par mail ou en passant par l'un des rédacteurs locaux de votre région mentionné à la fin de ce numéro. Vous y trouverez également les informations concernant la forme et le format des articles. Merci d'avance et bonne lecture.



Oyez villageoises et villageois !

Par ce bref message, nous avons le plaisir de vous annoncer que le **prochain Challenge de l'Union des Jeunesses du Gros-de-Vaud de l'été 2014** a été attribué à notre Jeunesse.

Le projet n'étant qu'à ses premiers balbutiements, nous vous informerons plus amplement en temps voulu. En l'occurrence, une séance d'information sera mise en place.

Prenez également note que cette année, nous avons également l'intention d'organiser à nouveau la Raisinée, entre septembre et octobre. Le programme vous parviendra ultérieurement.

Toute la Jeunesse vous souhaite d'ores et déjà un agréable et bel été !

### Venez chanter avec le chœur mixte l'Harmonie des Forêts de Villars-Tiercelin

Lors de ses soirées des 2, 3 et 9 novembre 2013, l'Harmonie des Forêts et ses Crazets vous emmèneront sur les bords de la Méditerranée. Syracuse, Arriverdici Roma, Insalata Italiana, Spaghetti e pasta, etc..., autant de mélodies connues ou moins connues qui vous ensoleilleront.

**Vous aimez chanter ? Vous ne savez pas si vous savez chanter ? Venez faire un essai. Nous répétons le lundi.**

Nous sommes un groupe de chanteuses/chanteurs de Villars-Tiercelin et d'ailleurs qui avons beaucoup de plaisir à nous retrouver pour chanter différents styles de musique. Nous ne sommes pas des professionnels sauf notre directrice Edwige Clot qui, grâce à son talent et à sa patience, nous fait chanter harmonieusement et avec bonheur. Vous aurez également le plaisir de vous produire en public lors de nos soirées annuelles qui ont lieu au début du mois de novembre et de participer à quelques escapades musicales.

Les Crazets répètent le lundi de 17h00 à 18h00 au collège de Villars-Tiercelin. Cette activité est gratuite.

Les choristes de l'Harmonie des Forêts répètent également le lundi de 20h00 à 22h00 au collège de Villars-Tiercelin.

**Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter :**

Michel Weber - Président  
Tél. 021 8814937

Monique Laverrière Schultz - Secrétaire  
Tél. 021 9034509

### Communication du FC Villars-Tiercelin



[www.fcvt.ch](http://www.fcvt.ch)

### Programme 2ème tour

Jour	Date	EquipeA	EquipeB	Lieu de match
Di	14.04.13	FC Lutry III	FC Villars-Tiercelin	Terrain du Grand-Pont, Lutry
Di	21.04.13	FC Villars-Tiercelin	FC Bottens II	Au Coin du Bois, Villars-Tiercelin
Di	28.04.13	FC Villars-Tiercelin	FC Le Talent II	Au Coin du Bois, Villars-Tiercelin
Di	05.05.13	FC Villars-Tiercelin	FC Concordia II	Au Coin du Bois, Villars-Tiercelin
Di	12.05.13	FC Bercher II	FC Villars-Tiercelin	Terrain Communal, Bercher
Di	19.05.13	FC Villars-Tiercelin	FC Essertines	Au Coin du Bois, Villars-Tiercelin
Di	26.05.13	FC Villars-Tiercelin	FC Fey Sports	Au Coin du Bois, Villars-Tiercelin
Di	02.06.13	FC Villars-Tiercelin	FC Nord Gros de Vaud II	Au Coin du Bois, Villars-Tiercelin
Di	09.06.13	FC Cossonay II	FC Villars-Tiercelin	En Marche, Cossonay-Ville



**Savez-vous à quoi servent les grilles d'évacuation des eaux ?**

Elles sont indispensables à la collecte des eaux de pluie et permettent d'éviter les inondations sur les routes et dans les habitations.

**Ces grilles de sol et les canalisations qui se trouvent dessous mènent le plus souvent l'eau à la rivière ou au lac le plus proche.**

Situées près de nos maisons, de nos commerces, elles font partie de notre environnement quotidien. Mais trop souvent, hélas, elles sont utilisées pour évacuer des eaux sales qui polluent nos lacs et nos rivières, tuant la faune et la flore aquatique. C'est notre environnement immédiat qui est atteint !

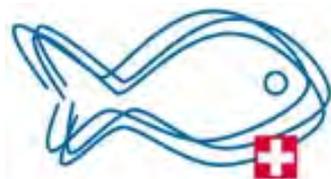
Lors de vos activités en plein air...développez des réflexes aussi simples qu'un jeu d'enfant :

- Utilisez de l'eau sans produit pour le nettoyage de vos balcons, terrasses, toitures.
- Soyez attentifs aux pesticides et autres produits chimiques que vous utilisez dans votre jardin, sur vos balcons, dans vos champs et cultures.
- Dosez vos produits selon les conseils d'utilisation qui figurent sur les emballages.
- Récupérez et déposez les excédents des produits nocifs que vous utilisez dans les centres de collectes.
- Nettoyez les pinces et autres outils de bricolage dans des lieux adaptés.
- Lavez votre voiture dans un espace dédié à cette activité.
- Si vous faites la vidange vous-même... récupérez l'huile de votre moteur et apportez-la à la déchetterie.

Ces pollutions peuvent et doivent être évitées !

**Des cours d'eau en bonne santé permettront aux générations futures de consommer notre bien le plus précieux : l'eau**

[www.aquava.ch](http://www.aquava.ch)



Stéphane

**CAUSE TOUJOURS**

Cette rubrique vous est ouverte. Elle vous permet de vous exprimer et de nous transmettre des textes concernant la vie de notre commune. L'équipe rédactionnelle se réserve le droit de ne pas les publier. Vous trouverez les adresses, le délai et la forme pour le retour de vos articles à la dernière page du Journal.



## La forêt, une richesse pour tous

C'est en fin d'année passée que j'ai remis ma fonction de président de la Forestière (société coopérative de propriétaires et exploitants forestiers) à de nouvelles forces.

Je m'empresse de reconnaître tout ce que m'a apporté cet engagement en faveur de la forêt.

Il est vrai que les forêts du Jorat, de tous temps, faisaient beaucoup d'envieux par la qualité de leurs bois.

Le village de Peney, comme beaucoup d'autres a voué une attention particulière à ses forêts, cela était bénéfique financièrement, c'était du long terme, qui aidait bien à faire bouillir la marmite communale.

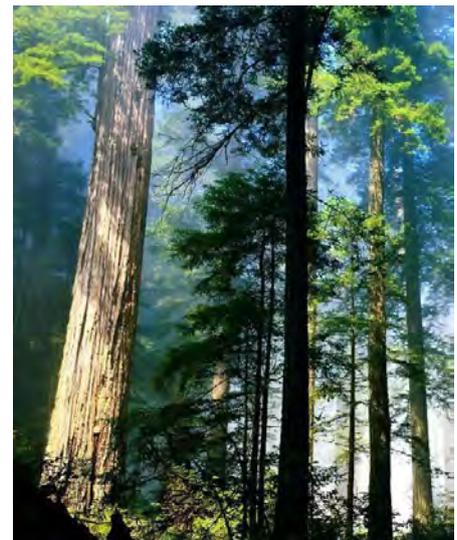
Petit à petit, même si la qualité se maintient, la valeur se perd, concurrencée par d'autres matériaux, par les bois étrangers bénéficiant d'un euro dévalué. Cette situation fait que les prix ont chuté, ne couvrant même plus les frais occasionnés par l'exploitation, l'entretien et les soins culturels nécessaires aux jeunes peuplements.

Comme évoqué dans le dernier « Echo » de novembre dans les infos communales par Lydia Schertenleib et Roland Rapin, des mesures sont prises, proposées par le canton afin de limiter au maximum le déficit, mais qui ne sont pas toujours comprises, ni du goût de tous les citoyens.

J'appelle de mes vœux que cette situation évolue et s'améliore, car la forêt nous offre un matériau noble qu'est le bois. Chacun d'entre nous est aussi conscient de ce que la forêt nous apporte chaque jour, conscient de ses bienfaits, car sans elle, qu'advierait-il de l'air que l'on respire ? (photosynthèse) et de notre réserve d'eau potable ? (la forêt est un véritable filtre).

Toutes ces richesses reçues, nous nous devons de les préserver.

Aloïs Gavillet



## Raisinée Handicap Nature 2012

Avec la participation des Brigands du Jorat

Site internet : [www.handicapnature.ch](http://www.handicapnature.ch)





## Journée du 1<sup>er</sup> août



Venez déguster nos délicieuses

### Pizzas au feu de bois

de 11h. à 17h.

sur la place de l'église à Villars-Tiercelin  
durant cette journée qui promet d'être  
chaude et ensoleillée !!

D'autres activités sont au programme et  
vous recevrez de plus amples  
renseignements d'ici quelques semaines.

Pizzaiolos & co

## Marché artisanal

au centre du village

### de Sottens

le samedi 4 mai  
2013

de 9h00 à 17h00

2 stands de restaurations

25 stands d'artisanat

**atelier de bricolages**

pour les enfants

de 9h00 à 12h00

et de 13h00 à 16h00

**balade avec les ânes**

(gratuit)

de 10h30 à 12h00

et de 13h30 à 15h00



"Merci aux élèves de la classe de Séverine Bingisser à Villars-Tiercelin de nous avoir ouvert la porte du printemps"



Chers habitants de Jorat-Menthue,

Pour la 27<sup>ème</sup> année consécutive, nous avons le plaisir de vous annoncer que la traditionnelle course à pied des enfants, aura lieu le jeudi 9 mai prochain au Refuge de Villars-Mendraz. Comme chaque année, cet événement est associé à la fête du refuge.

Les inscriptions de vos enfants, par e-mail à l'adresse suivante : [ana-paula.favre@bluewin.ch](mailto:ana-paula.favre@bluewin.ch), ou par téléphone au **079 239 25 74** (possibilité de laisser un message), sont acceptées jusqu'au dernier moment comme mentionné dans le flyers que vous avez reçu dans vos boîtes aux lettres.

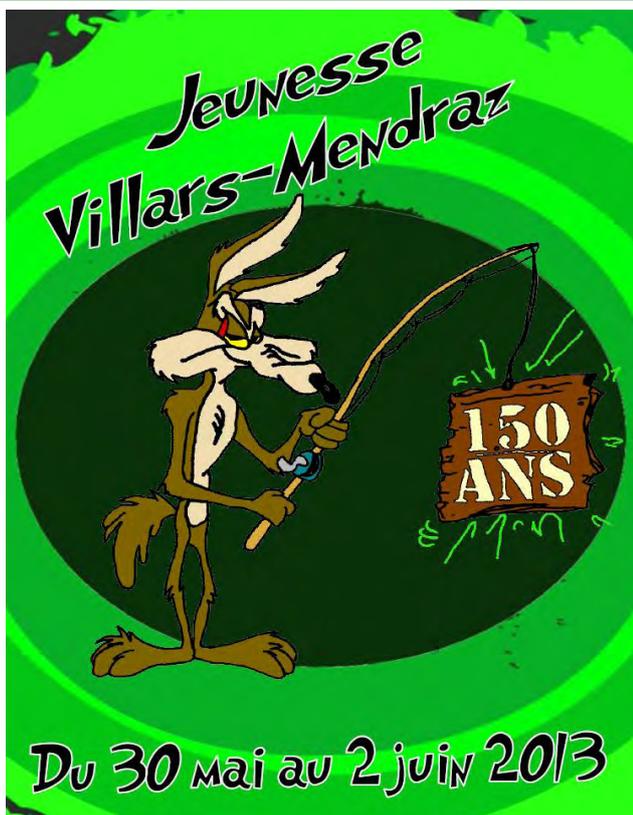
Cette course est ouverte à tous les enfants, nés depuis 1997.

Selon la coutume, une collecte sera prévue tout au long de la journée afin de financer la médaille que chaque participant recevra à la remise des prix.

Nous nous réjouissons déjà de vous retrouver le jeudi 9 mai prochain, en famille, afin de passer une journée chaleureuse, festive et de pouvoir encourager nos courageux coureurs.

Pour les entraînements, chacun est libre de s'organiser à sa convenance.

Le petit comité d'organisation  
Ana et Ludovic Martin



**Programme:** SINCE **150 ANS**

**JEUDI :** - OUVERTURE DU CAVEAU DÈS 18H

**VENDREDI :** - OUVERTURE DU CAVEAU DÈS 18H  
- TIR À LA CORDE DÈS 20H  
(inscription sur place dès 19h)  
- SOIRÉE "CARTOON" DÈS 21H

**SAMEDI :** - OUVERTURE DU CAVEAU DÈS 11H  
- VOLLEY DÈS 14H  
(Inscription à [villarsmendraz@gmail.com](mailto:villarsmendraz@gmail.com)  
ou au 079 250 85 12 par SMS)  
- KARAOKÉ "CARTOON" DÈS 21H

**DIMANCHE :** - OUVERTURE DU CAVEAU DÈS 11H  
- BANQUET DÈS 11H  
(Inscription jusqu'au lundi 27 mai 2013)  
- PÉTANQUE DÈS 15H  
(Inscription sur place dès 14h)

Pour tout autre renseignement, la jeunesse de Villars-Mendraz se fera un plaisir de répondre à vos questions au 079 250 85 12 ou par e-mail [villarsmendraz@gmail.com](mailto:villarsmendraz@gmail.com)



	<b>NAISSANCES :</b>	18.11.2012	Vigo Pierre Höhler	Villars-Mendraz
		07.01.2013	Fabio De Luca	Villars-Mendraz
		07.02.2013	Fletcher Christian Panchaud	Sottens
		09.02.2013	Samuel Santana	Villars-Tiercelin

	<b>DECES :</b>	13.11.2012	André Brunner	Peney-le-Jorat
		13.03.2013	Jean-Pierre Cherpillod	Peney-le-Jorat
		31.03.2013	Claudine Brunner-Chalet	Peney-le-Jorat

INFOS DU JOURNAL



*D'entente avec la Municipalité, le journal change de périodicité, dorénavant il ne paraîtra que 2 fois l'an à mi-avril et à mi-octobre.*

**Délai de retour des articles : 31 août 2013**

**Prochaine parution : mi-octobre 2013**

Afin de faciliter la conception du Journal, vous devez nous transmettre vos textes en Word et en police Arial 10. En général, les articles se retrouvent sur une demi-page avec photo et les annonces sur un quart de page. Selon la place disponible, nous sommes donc obligés de limiter le nombre de photos ou de les réduire.

Nous ne pourrons assurer la parution des articles arrivés hors délai.



**CORRESPONDANTS LOCAUX :**

**Gil Guttman**

Ch. des Epinettes 1 – 1062 Sottens  
Tél. 021 905 37 55 – [gil.guttman@bluewin.ch](mailto:gil.guttman@bluewin.ch)

**Stéphane Sauvageat**

Rue des Fontaines 31A – 1058 Villars-Tiercelin  
Tél. 021 903 40 32 – [sisauvageat@bluewin.ch](mailto:sisauvageat@bluewin.ch)

**Jean-Luc Tappy**

Sur-le-Crêt 9 – 1059 Peney-le-Jorat  
Tél. 021 903 31 73 – [jean-luc.tappy@bluewin.ch](mailto:jean-luc.tappy@bluewin.ch)

Mise en pages : Christine Buttet Parent

Imprimeur : NCP NUMERIC SA – Villars-Tiercelin

**AGENDA**



24.04.2013	Film Windfall à 20h30 à la Grande Salle (gratuit)	Peney-le-Jorat
04.05.2013	Marché artisanal de Sottens	Sottens
09.05.2013	Fête du Refuge et Course de l'Ascension	Villars-Mendraz
30.05 au 02.06.2013	150 <sup>ème</sup> anniversaire de la Jeunesse de Villars-Mendraz	Villars-Mendraz
01.08.2013	Fête Nationale	Peney-le-Jorat
01.08.2013	Pizza Party du 1 <sup>er</sup> août, de 11h à 17h	Villars-Tiercelin
07.09.2013	Tir de clôture + Tir junior, Société de Tir	Sottens

**Cet espace vous permet d'annoncer les différentes manifestations de sociétés ou associations locales de Jorat-Menthue.**